



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 78420

Texte de la question

M. Michel Heinrich souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les préoccupations de la chambre régionale de l'économie sociale de Lorraine, à l'issue du discours du Premier ministre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion, le 16 septembre 2005. La transformation de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale en délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociale a été annoncée, de même que la dissociation des associations des coopératives et mutuelles. De ce fait, la référence due à l'économie sociale et solidaire serait supprimée au niveau de l'État malgré le travail effectué depuis 1980 auprès des mutuelles, coopératives et associations. Il souhaiterait connaître sa réponse à ce sujet car le secteur dans son ensemble est particulièrement préoccupé par cette décision qui aurait été prise sans concertation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Heinrich](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78420

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10730

Question retirée le : 27 décembre 2005 (Retrait pour cause de question identique)